

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 19 décembre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (230)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 19 décembre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45735>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 décembre 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination 87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Jules Favre qu'en raison de son occupation au Corps législatif, il va devoir demander à Emmanuel Arago d'être son avocat dans l'affaire devant la cour de Metz, ce qu'il regrette car Lecoq de Boisbaudran s'était déjà occupé de l'affaire. Il demande à Favre un mot de recommandation auprès d'Emmanuel Arago.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin", Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)
- [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieux cités [Metz \(Moselle\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
